

PROGRAMME PREVISIONNEL DU PARLEMENT FICTIF EN DROIT CONSTITUTIONNEL



SEMESTRE II – LICENCE I
UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE 1 – GROUPE II
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA ©

Leçon 01 : **Quoi ? Encore du droit constitutionnel ?** **08.01.2018**

Présentation :

- du principe d'une PPL « Non-inscrits » « FOUcart-GASPARD » ;
- du calendrier retenu ;
- des postes clefs soumis à élection(s) & nomination(s) ;
- de la répartition alphabétique des député(e)s.

Adresse dédiée du Parlement fictif : parlement@chezfoucart.com.

Engagement à ce qu'un(e) étudiant(e) devienne porteur principal de la PPL.

Leçon 02 : **La V^{ème} République : un rejet d'un Etat sans Constitution** **08.01.2018**

Engagement des étudiant(e)s désirant devenir Président de la République fictive à trouver au moins cinq soutiens dans l'amphithéâtre avant la leçon 03.

Chaque candidat(e) indique son soutien partisan fictif.

Lorsque les soutiens sont trouvés : écrire sur Twitter à @parlementfictif & @Pr_MTD en taguant les cinq soutiens et en se déclarant « candidat(e) » avant le 13 janvier 2018.

Désignation du principal auteur de la PPL (Mme la députée GASPARD, Non inscrits).



Leçon 03 : **La V^{ème} République : un rejet du régime dit présidentiel** **15.01.2018**

Examen de recevabilité des candidatures à la Présidence de la République.

Prononcé des recevabilités en amphithéâtre
& communication par les candidat(e)s des professions de foi & matériels de campagne.

Leçon 04 : **La V^{ème} République : un rejet des pouvoirs autoritaires & concentrés** **15.01**

(...)

Présentation de la PPL « LR » FOUcart-GASPARD.

TD 01 / Aux origines de la V^{ème} République : la peur du peuple souverain (la Commune)

Leçon 05 : La V^{ème} République : un rejet du régime dit d'Assemblée 20.01.2018



Prononcé(s) en amphithéâtre (1 min. / candidat(e)) des professions de foi.

Vote en leçon par « sondage » twitter (nb : vote ouvert uniquement le 20 pendant le cours).

Ouverture des candidatures aux **quatre** postes parlementaires : présidence de l'Assemblée (LREM), vice-présidences de l'Assemblée (LR & MODEM), présidence de la commission des Lois (LREM). Ouverture des candidatures aux **sept** postes des présidences de groupes parlementaires (LREM / LR / MODEM / CONSTR / NG / FI / GDR) & à la « **représentation** » des non-inscrits (soit **12 postes à pourvoir**).

Leçon 06 : Avant la V^{ème} : Des rationalisations avortées du parlementarisme 20.01

Election à la Présidence de la République : prononcé des résultats.

A la fin (après le CM) : photo officielle de la Présidence de la République.

Réunion & nomination du Premier ministre et de trois membres du gouvernement fictif : les ministres de la Justice, de l'Intérieur ainsi que des relations avec le Parlement.

Choix d'une non dissolution à l'image de l'actuelle assemblée nationale (15^e législature).

Candidatures parlementaires aux **12 postes** ainsi au besoin qu'au rôle de **rapporteur** près la Commission des Lois (soit 13 postes) par mail envoyé avant le 21 janvier 2018.

TD 02 / Aux origines de la V^{ème} République : la peur de l'assemblée souveraine

Leçon 07 : La V^{ème} République et ses idéaux « républicains » :



vers les démocraties de la chose publique

22.01.2018

Dépôt officiel (et complet) de la PPL « FOUcart-GASPARD ».

Tweets des candidatures parlementaires (à partir de 11h00 et ce, jusqu'à 18h00).

Elections des dix postes parlementaires par sondages énonçant les candidatures (on peut candidater à plusieurs postes et en cas d'absence de candidatures, les responsables seront nommés par l'équipe pédagogique).

Leçon 08 : De l'idéal parlementaire consubstantiel à la V^{ème} République :

vers l'infini et au-delà ?

22.01.2018

Elections parlementaires : prononcé des résultats.

A la fin (après le CM) : réunion des parlementaires élus :

- examen de la recevabilité de la proposition par le Bureau ;
- attribution de la PPL à la commission compétente (Lois) ;
- nomination du rapporteur de la commission des Lois (et d'éventuelles aides).

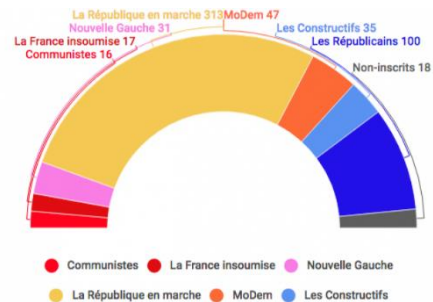
Photographies officielles.

TD 03 / Une V^{ème} République « démocratique »

Leçon 09 : Les naissances de la V^{ème} République

29.01.2018

Publication du trombinoscope du Parlement fictif.



Leçon 10 : Symboles & Caractéristiques générales de la V^{ème} République **29.01.2018**

(...) **TD 04 / De la IV^{ème} à la V^{ème} République(s)**

Leçon 11 : Des révisions constitutionnelles de la V^{ème} République **05.02.2018**

Leçon 12 : Des polycamérismes & des mandats parlementaires **05.02.2018**

Publication des noms des député.e.s rapporteur.e.s en plénière à la Commission des Lois.

Leçon 13 : C'est qui le patron ? Du chef de l'Etat (I / II) **12.02.2018**

Communication du calendrier gouvernemental & parlementaire.

TD 05 / Du Président de la V^{ème} République

Leçon 14 : Une hyper présidence ? Du chef de l'Etat (II / II) **12.02.2018**

Leçon 15 : Et au gouvernail ? Du gouvernement **05.03.2018**

(...) **TD 06 / Du Gouvernement de la V^{ème} République**

Leçon 16 : Des pouvoirs parlementaires sous la V^{ème} République **05.03.2018**

Clôture du dépôt de tous les amendements le 04 mars 2018.

En Commission ne seront vus en TD (séance 8) que les art. 01 & 02 (et leurs amendements)

En plénière ne seront vus que les art. 03 et s. et leurs amendements.

Leçon 17 : Une dévalorisation parlementaire continue ? **12.03.2018**

Dix minutes potentielles de questions au gouvernement.

TD 07 / Du Parlement de la V^{ème} République I / II

Leçon 18 : Des procédures législatives **12.03.2018**

Remise du rapport de la Commission sur la PPL (pour la plénière donc sur les art. 03 et s.).

TD 08 / Du Parlement de la V^{ème} République II / II

Leçon 19 : De la justice constitutionnelle 19.03.2018

Publication en ligne des amendements retenus pour la Commission (art. 03 et s.).

Leçon 20 : Du conseil constitutionnel 19.03.2018

TD 09 / Justice(s) constitutionnelle(s)

Au 25 mars :

- **Communication du rapport de la Commission ;**

Leçon 21 : Voyage en terres constitutionnelles inconnues 26.03.2018

(...)

Leçon 22 : Parlement fictif 26.03.2018

Plénum : Examen de la proposition de loi (art. 03 et s.) en séance plénière.

Discussion générale, motions de procédure ; *etc.*

Discussion & votes des articles et amendements puis sur l'ensemble.

Proposition (Non-inscrits) FOUcart-GASPARD :

Article 01 : du Parlement

1. La République étant une et indivisible, le Sénat & l'Assemblée nationale sont réunis en « Parlement » un et indivisible.
2. Seul le Parlement incarne la République et la Nation.
3. Le Parlement ne pourra compter plus de 350 membres.
4. Afin de mettre en œuvre la décentralisation, le Parlement siègera un mois par session à Toulouse, dans l'amphithéâtre CUJAS de l'Université Toulouse 1 Capitole.
5. Le Parlement est seul maître de son ordre du jour.

Article 02 : du mandat parlementaire

1. Les parlementaires devront obligatoirement siéger aux séances du Parlement sous peine de sanctions.
2. Le mandat parlementaire est impératif.
3. Le président du Parlement est, à tout moment, révocable sur une motion simple et adoptée à la majorité relative des élus de la Nation.

Article 03 : du règlement caméral

1. Le règlement du Parlement est validé par référendum populaire.

Article 04 : du scrutin électif

1. L'élection des 350 membres du Parlement se fera pour moitié selon un scrutin majoritaire, pour l'autre à la proportionnelle intégrale.